



VILLE
DE

Paulhan le 7 Octobre 2022

PAULHAN CONSEIL MUNICIPAL du 17 Octobre 2022

34230

18 h 30 - salle du conseil municipal

ORDRE DU JOUR :

- 1) Adoption du rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers
- 2) Adoption du rapport d'activités du SIVOM du canton d'Agde au titre de l'année 2021
- 3) Adoption d'une convention de partenariat pour l'accueil et l'organisation de spectacles avec le Sillon
- 4) Adoption du règlement budgétaire et financier de la commune
- 5) Fixation du mode de gestion des amortissements et immobilisations en M57
- 6) Adhésion au groupement de commande d'équipements de protection individuelle initié par le CDG 34
- 7) Projet d'arrêt du SCoT Pays Cœur d'Hérault - Avis de la commune
- 8) Admission en non-valeur
- 9) Avenant n°1 convention EPF Occitanie
- 10) Adoption d'un bail locatif - appartement cave coopérative
- 11) Renonciation à acquérir le foncier de l'emplacement réservé n°C22
- 12) Taxe d'urbanisme – Remise gracieuse des majorations de retard au profit de Madame Catherine CAUCHARD
- 13) Taxe d'urbanisme – Remise gracieuse des majorations de retard au profit de Madame Pascale OLIVE
- 14) Modification du tableau des effectifs – Création d'un poste d'adjoint technique temps non complet non titulaire (28/35^{ème})
- 15) Modification du tableau des effectifs – Suppression d'un poste de technicien principal 1^{ère} classe titulaire à temps complet
- 16) Désignation d'un correspondant local « incendie et secours »
- 17) Renouvellement d'une convention avec l'association « Polynotes »
- 18) Décision modificative N° 2
- 19) Utilisation de locaux municipaux – classe de l'ancienne école G. Sand – Renouvellement d'une convention temporaire avec la Communauté de Communes du Clermontais pour le temps d'accueil du lieu d'accueil enfants parents du clermontais « l'Arbre à bulles » pour 2022-2023
- 20) Utilisation de locaux municipaux – classe de l'ancienne école G. Sand – Renouvellement d'une convention temporaire avec la Communauté de Communes du Clermontais pour les animations du Relais Petite Enfance du Clermontais 2022-2023
- 21) Complément de subvention à l'association « ESP Pétanque » dans le cadre de l'organisation de la fête locale 2022
- 22) Modification du tableau des effectifs – Création de postes dans le cadre des avancements de grade
- 23) SPL Territoire 34 – Entrée au capital :
 - Décision d'entrer au capital de la société par cession d'actions de la part du Département de l'Hérault
 - Désignation d'un représentant permanent à l'assemblée spéciale des collectivités actionnaires et à l'assemblée générale de la société



Le Maire : **Claude VALERO**